

DEPARTEMENT  
OISE

ARRONDISSEMENT  
CLERMONT

CANTON  
ESTREES ST DENIS

MAIGNELAY-MONTIGNY

6

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

### NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

19

De votants

23

### OBJET

Subventions aux associations  
Année 2023

Date de la convocation : 21/03/23

Nombre de votes pour : 22  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 1

### Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme COURSEAUX Estelle, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. FIEVEZ Patrick, M. CARPENTIER Didier, M. RUCHOT Éric, Mme MOKRI Djamila, Mme BOUCHART Carine, Mme DELPLANQUE Sophie, M. NAVARRO Julien, M. LEFRANC Dominique, M. DELAME Cédric, Mme LOISEL Marie Christine et Mme GRIGNON LECLUZE Amélie.

### Absents représentés :

M. PETIT Jean-Luc qui avait donné pouvoir à M. FLOUR Denis.  
Mme WALLON Christine qui avait donné pouvoir à Mme COURSEAUX Estelle.  
Mme POCHOLLE Stéphanie qui avait donné pouvoir à M. LEGUEN Gilles.  
M. VAUCHELLE Patrick qui avait donné pouvoir à Mme LOISEL Marie-Christine.

### Secrétaire : M. MARCHAND Jean-Pierre

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29.  
VU l'avis émis par la Commission Vie Associative du 7 mars et la Commission Finances du 20 mars 2023.

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'individualiser le montant global des subventions inscrites au budget 2023,

Entendu les explications formulées par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**A L'UNANIMITE ET A MAIN LEVEE  
PAR 22 VOIX POUR et 1 ABSTENTION  
(M. VAUCHELLE Patrick)**

DECIDE de fixer le montant des subventions aux associations pour l'année 2023 (tableau joint en annexe)

### PRECISE QUE

M. Gilles LEGUEN ne participe pas au vote pour la subvention accordée à l'UNRPA – Ensemble et Solidaires

M. Julien NAVARRO ne participe pas au vote pour la subvention accordée au JUDO JUJITSU CLUB

Didier CARPENTIER ne participe pas au vote pour la subvention accordée aux JARDINS DE JULIA

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Affiché le

ID : 060-216003715-20230327-27MARS23\_06-DE


M. Jean-Pierre MARCHAND ne participe pas au vote pour la subvention accordée aux JARDINS FAMILIAUX

Mme Djamila MOKRI ne participe pas au vote pour la subvention accordée au GOUT DES AUTRES

PRECISE que les crédits sont prévus à l'article 65748 du budget 2023

Fait et délibéré, le jour, mois et an que susdits.  
Extrait certifié conforme.

Envoyé en préfecture le 29/03/2023  
Reçu en préfecture le 29/03/2023  
Affiché le  
ID : 060-216003715-20230327-27MARS23\_06-DE

Le Maire,  
  
Denis FLOUR

